

Infos 2018

SICTOM BBI
10, rue de la Mairie
28160 DANGEAU

Tél : 02 37 96 74 66 / Fax : 02 37 96 74 69

E-mail : sictom.bbi@wanadoo.fr

Site web : www.sictombbi.fr



Sictom BBI

Brou Bonneval Illiers-Combray

Le mot du Président

Notre programme local de prévention des déchets est arrivé à son terme en 2017. Les objectifs fixés ont été largement atteints.

La signature d'un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire avec l'ADEME, partenaire financier potentiel, est en préparation et devrait nous permettre de poursuivre les actions engagées afin d'améliorer encore ces bons résultats en matière de réduction des déchets et de qualité du tri.

Les efforts qui vous sont demandés, sont indispensables pour la maîtrise de nos dépenses donc de votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères malgré les incertitudes concernant l'évolution de nos charges : coût de l'incinération...

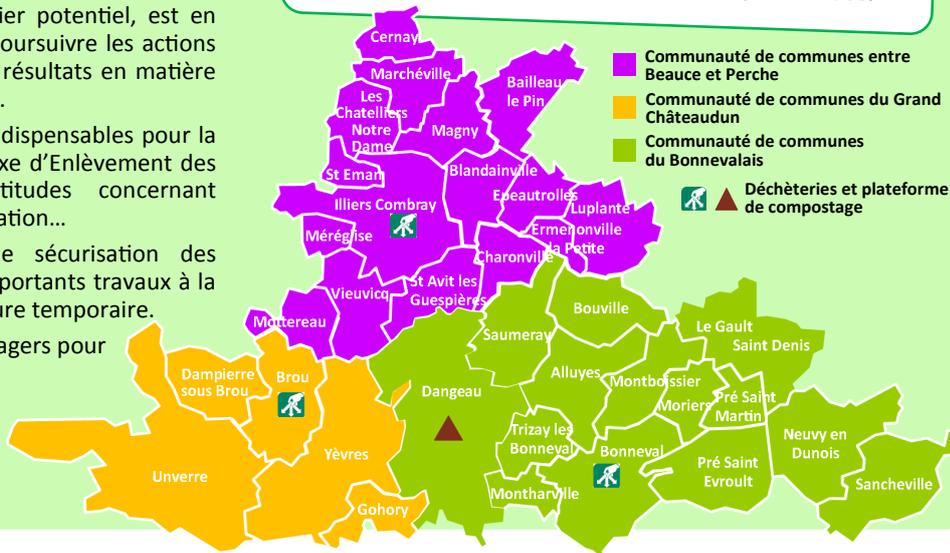
Notre programme de rénovation et de sécurisation des déchèteries se poursuivra en 2018 par d'importants travaux à la déchèterie de Brou, nécessitant une fermeture temporaire.

Je ne doute pas de la compréhension des usagers pour l'inévitable perturbation occasionnée.

Bien à vous

Dominique Dousset, Président.

Nouveau périmètre de notre collectivité au 1^{er} janvier 2018 suite au départ vers Chartres Métropole des communes de Ermenonville la Grande, Meslay le Vidame, Sandarville et Vitray en Beauce.



Travaux de rénovation dans nos déchèteries

Déchèterie de BONNEVAL

Après un mois de fermeture pour travaux de rénovation et de mise aux normes, la déchèterie de Bonneval a rouvert ses portes début avril 2017.

Le SICTOM a entrepris ces travaux afin de sécuriser l'utilisation du site pour les usagers, améliorer la qualité du service et répondre aux mises aux normes réglementaires. La voirie a été agrandie et l'espace optimisé. Les sols, murs et chemin de sortie ont été rénovés.

Déchèterie de BROU

Les travaux de la déchèterie de Brou commenceront au 1^{er} semestre 2018. Nous vous tiendrons informés via la presse locale et les mairies.

Pendant la durée des travaux, vous pourrez apporter vos déchets dans les déchèteries d'Illiers-Combray et de Bonneval et les végétaux à la plateforme de compostage de Dangeau. Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération. Merci d'avance.

Du nouveau à la déchèterie de Bonneval !

Une benne « mobilier » pour les meubles usagés a été mise en place fin 2017 à la déchèterie de Bonneval. Vous pouvez y déposer :



Chaises



Fauteuils



Literie



Meubles, tables...



Rangements divers

Pour en savoir plus sur le recyclage des meubles usagés: www.eco-mobilier.fr

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



Tri et collecte des déchets

Quels déchets déposer dans le bac jaune ?

Uniquement des emballages et des papiers recyclables

Les bacs jaunes contiennent encore trop d'erreurs de tri, des objets et déchets qui ne sont ni des emballages, ni des papiers, comme par exemple : bottes en caoutchouc, toners d'imprimantes, couches culottes, viande...



Avant de jeter, posez-vous les bonnes questions : S'agit-il d'un emballage ? Et est-il recyclable ?

Pour rappel, parmi les emballages en plastique, seuls les BOUTEILLES et les FLACONS sont à déposer dans le bac jaune y compris les gros bidons de lessive ou d'eau déminéralisée. Les autres emballages plastiques sont à jeter dans le bac gris !

N'OUBLIEZ PAS...

- Déchets en vrac (sans sac),
- dépliés ou compressés,
- non imbriqués,
- bien vidés,
- inutile de laver



EMBALLAGES EN MÉTAL
(boîtes de conserves, canettes, aérosols...)



UNIQUEMENT BOUTEILLES et FLACONS en PLASTIQUE (avec bouchons)



BRIQUES ALIMENTAIRES, EMBALLAGES CARTON



Tous les PAPIERS
Journaux, magazines, publicités, courriers, lettres, livres, cahiers, catalogues, enveloppes...



Déménagement, emménagement, bacs cassés ?

Les poubelles de tri sont la propriété du SICTOM BBI et sont attribuées à l'adresse de votre logement. Tout changement d'adresse doit être signalé au SICTOM BBI et les poubelles doivent être laissées pour les prochains occupants. Si vous venez d'emménager dans une commune du SICTOM BBI et que vous n'avez pas de poubelles ou si vos poubelles sont inadaptées, dégradées contactez-nous au 02 37 96 74 66.

Sacs rouges

Pour les personnes dotées de sacs rouges, votre dotation 2018 est à retirer dans les déchèteries de Brou, Bonneval, ou d'Illiers-Combray jusqu'au 15 Février.

Collecte des Hameaux - cas particuliers

Pour 2018, le SICTOM a réalisé un calendrier de collecte des ordures ménagères que vous trouverez joint à ce bulletin. Ci-dessous les jours de collecte pour les hameaux situés sur plusieurs communes :



Hameaux	à cheval sur	Collecté avec les tournées de	Bac gris + Bac jaune	Bac vert
Bougéâtre	Yèvres / Dangeau	Dangeau	Mardi	4 ^{ème} jeudi du mois
Fransaches	Charonville / Blandainville / Saint-Avit-les-Guespières	Charonville	Lundi	4 ^{ème} jeudi du mois
La Cailloterie, les Champs Blancs	Yèvres / Unverre	Yèvres	Samedi	1 ^{er} jeudi du mois
La Leu	Vieuvicq / Illiers Combray	Illiers Combray	Mercredi	3 ^{ème} jeudi du mois
La Métairie	Vieuvicq / Saint Avit les Guespières	Saint Avit les Guespières	Samedi	4 ^{ème} jeudi du mois
La Revetterie	Vieuvicq / Illiers Combray	Vieuvicq	Samedi	3 ^{ème} jeudi du mois
La Rivière	Vieuvicq / Illiers Combray	Vieuvicq	Samedi	3 ^{ème} jeudi du mois
Le Perruchet	Bonneval / Montboissier	Bonneval	Mardi	2 ^{ème} jeudi du mois
Prétouville	Blandainville / Illiers Combray	Blandainville	Mercredi	4 ^{ème} jeudi du mois
La Billanche	Saint Avit Les Guespières / Illiers-Combray	Illiers-Combray	Mercredi	3 ^{ème} jeudi du mois
Harville	Bailleau-le-Pin / Blandainville / Magny	Bailleau-le-Pin	Mercredi	3 ^{ème} jeudi du mois

Déchèteries & Plateforme de compostage



A partir du 1^{er} Janvier 2018

**Modification des horaires de déchèterie :
fermeture 15 minutes plus tôt**

Horaires d'ouverture des services

Déchèterie de BROU Route de Frazé Tél: 02 37 96 06 03 Déchèterie de BONNEVAL ZI rue de Villancien Tél : 02 37 47 46 15	Déchèterie d'ILLIERS-COMBRAY Rue des Tilleuls - Zone Industrielle Tél : 02 37 24 13 32	Plateforme de compostage de DANGEAU Uniquement les végétaux Route de Saumeray Tél : 06 33 95 18 52
<p>Hiver (1^{er} novembre au 28 février)</p> <p>Lundi et Samedi 9h00 - 11h45 / 13h30 - 17h15</p> <p>Mardi 9h00 - 11h45</p> <p>Mercredi 13h30 - 17h15</p> <p>Vendredi 9h00 - 11h45 / 13h30 - 17h15</p> <p>Fermé le JEUDI en Hiver et en Été</p>	<p>Hiver (1^{er} novembre au 28 février)</p> <p>Lundi et Samedi 9h00 - 11h45 / 13h30 - 17h15</p> <p>Mercredi 13h30 - 17h15</p> <p>Jeudi 9h00 - 11h45</p> <p>Vendredi 9h00 - 11h45 / 13h30 - 17h15</p> <p>Fermé le MARDI en Hiver et en Été</p>	<p>Hiver (1^{er} novembre au 28 février)</p> <p>Lundi, Mardi, Mercredi et vendredi 13h30 - 17h30</p> <p>Samedi 9h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30</p> <p>Fermé le JEUDI</p>
<p>Été (1^{er} Mars au 31 octobre)</p> <p>Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h00 - 11h45 / 14h00 - 18h15</p> <p>Mardi 9h00 - 11h45</p>	<p>Été (1^{er} Mars au 31 octobre)</p> <p>Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h00 - 11h45 / 14h00 - 18h15</p> <p>Jeudi 9h00 - 11h45</p>	<p>Été (1^{er} Mars au 31 octobre)</p> <p>Lundi et samedi 9h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30</p> <p>Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 14h00 - 18h30</p>

Service du « camion vert »

Si vous avez plus de 65 ans ou si vous avez une carte d'invalidité, vous pouvez faire appel au service du « camion vert » de ramassage à domicile pour vos déchets courants de jardin. Ce service est payant, en fonction du volume collecté.

< 2m³ => 4 € / Entre 2m³ et 4m³ => 10 € / > 4m³ => 20 €

Merci de prendre rendez-vous au 02.37.96.74.66.

Déchets acceptés

Herbes, branchages, feuilles, tout produit végétal de taille inférieure à 15 cm de diamètre



Déchets refusés :

Souches, troncs d'arbre, terre, gravats, sac plastiques et tous produits non végétaux...



Collecte ponctuelle de pneus usagés

Le SICTOM organise une **collecte ponctuelle de pneumatiques usagés pour les particuliers** dans les déchèteries de Brou, Bonneval et d'Illiers-Combray.

Les habitants pourront donc déposer leurs pneus usagés aux horaires d'ouverture habituels :

DU 15 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

Il est rappelé que le dépôt de pneus en dehors de cette opération n'est pas autorisé en déchèterie. **Conditions de dépôt:**

- Collecte réservée aux **PARTICULIERS** habitant sur le territoire du SICTOM.
- Dépôt **LIMITÉ À 4 PNEUS par foyer**
- Pneus **DÉJANTÉS** uniquement
- Pneus **PROPRES** et **ENTIERS**
- Type de pneus autorisés : **véhicules légers (tourismes, camionnettes), pneus de 4x4, pneus de Quad, de moto et scooter**

Sont refusés, les pneus de professionnels, les pneus agricoles et les pneus de poids lourds.

Le SICTOM rappelle que les distributeurs sont dans l'obligation de reprendre gratuitement les pneus usagés, dans la limite des tonnages et des types de pneumatiques qu'il a lui-même vendus l'année précédente.

1 pneu acheté en magasin = 1 pneu repris

Le recyclage des pneus

Les pneus collectés seront recyclés par l'organisme Aliapur (www.aliapur.fr).

Une fois collectés, les pneus sont triés puis valorisés de plusieurs façons :

Après broyage : aire de jeux, terrain sportif et sols amortissants, roues de conteneurs, réhabilitation de carrières, murs antichute de pierres... mais aussi comme combustible de substitution pour les cimenteries ou les chaufferies urbaines

Les pneus en bon état sont réutilisés en pneus d'occasion ou après rechapage.

Roues de conteneurs



Terrain sportif

Agissons autrement, jetons moins

Le programme local de prévention des déchets...

Le SICTOM BBI est engagé depuis 2011 dans un programme local de prévention des déchets avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie). Le principal objectif de ce programme, fixé par l'ADEME, était de **réduire de 7% la quantité d'ordures ménagères par habitant d'ici 2017, soit 24kg/habitant/an (hors déchets de déchèteries).**



Pour y parvenir, plusieurs actions ont été menées en partenariat avec des acteurs locaux. Ce programme a donc permis de créer une bonne dynamique sur la réduction des déchets et de nouveaux partenariats avec des établissements et restaurants scolaires, des acteurs du monde associatif mais aussi du monde professionnel.

Le programme se termine sur un bilan positif, avec une **baisse de 16%** soit **54 kg d'ordures ménagères en moins par habitant par an par rapport à 2011.**

... des résultats encourageants, des actions à poursuivre

Dans le cadre du programme de prévention, le SICTOM BBI a réalisé, en juin 2017 une caractérisation sur ordures résiduelles, destinées à être incinérées.

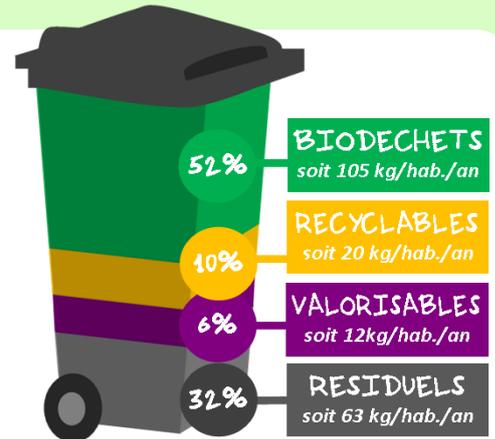
Il apparaît que les véritables ordures résiduelles ne représentent que 1/3 du contenu de nos poubelles grises (plastiques non recyclables, couches, textiles hygiéniques, litères...).

Les 2/3 restants étant composés de biodéchets (résidus de repas, déchets du jardin), d'emballages/papiers recyclables et de déchets occasionnels valorisables en déchèteries et dans d'autres filières (vêtements, chaussures, piles, ampoules, petits appareils électriques...).

Quelle continuité ?

L'évolution des pratiques et le changement des comportements nécessitent de poursuivre les actions au delà du programme de prévention. Pour poursuivre cette dynamique et au vu des résultats de caractérisations, le SICTOM BBI souhaite contractualiser avec l'ADEME un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC).

Le CODEC doit permettre au SICTOM BBI d'atteindre les objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) notamment en terme de réduction de l'ensemble des déchets collectés et des quantités de déchets enfouis.



Voici un bref retour en chiffres et en images des actions et événements qui ont marqué ce programme.

40 animations grand public



Compostage, gaspillage alimentaire



Réemploi

3800 « Stopub » distribués
(= 114 tonnes de déchets évités par an)



36 artisans ont été labellisés Eco-Défis



Tri et recyclage



Eco-consommation, fabrication de produits ménagers

110 animations scolaires
(= 2400 enfants sensibilisés aux gestes du tri et à la prévention)



Lutte contre le gaspillage alimentaire
2 collèges et 1 école primaire ont réalisés des pesées à la cantine



Réemploi des textiles
17 nouvelles bornes « le Relais »
(= 47 tonnes de textiles en moins dans les poubelles)



12 réunions sur le compostage et le paillage
1600 composteurs distribués
(= 370 tonnes de déchets évités par an)